

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DES RESSOURCES ANIMALES**

**Burkina Faso**

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

*PROGRAMME NATIONAL  
D'APPUI A LA  
MECANISATION POUR  
L'ACCROISSEMENT DE  
LA PRODUCTION  
AGRICOLE*

Janvier 1997

## INTRODUCTION

L'accroissement de la production agro-pastorale constitue un des objectifs majeurs des actions entreprises par l'Etat pour impulser le développement économique et social du Burkina. Le deuxième engagement du discours du 02 Juin 1994 du chef de l'Etat lors du meeting national sur la production, de même que la déclaration de politique générale de monsieur le Premier Ministre le 15 Juillet 1996 font de l'augmentation substantielle de cette production agro-pastorale un centre vers lequel doivent converger les nombreux efforts.

L'une des stratégies retenue pour la recherche de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaires est la modernisation de l'agriculture par un changement qualitatif dans les techniques de production. Les efforts menés par le gouvernement pour la promotion de la mécanisation agricole participent à la mise en oeuvre de cette stratégie ; et au titre des actions récentes on peut citer les opérations 30.000 charrues et 1.000 moulins, les 225 Unités Nationales de Mécanisation Agricole, l'opération 2.000 multiculteurs.

La contribution spéciale au développement du monde rural d'un montant de 1,2 milliard de F CFA inscrite au budget 1997 avec une dotation de 600 millions de F CFA au profit de mécanisation agricole traduit une fois de plus le grand intérêt que le gouvernement accorde au développement du secteur agricole, et répond à l'attente des producteurs pour lesquels le manque ou l'insuffisance d'équipements agricoles constituent une contrainte majeure pour l'augmentation de la production et de la productivité.

### 1. L'OPTION RETENUE ET JUSTIFICATIONS

Les résultats de l'enquête nationale de statistiques agricoles (1993) indiquent que sur 886.600 ménages agricoles, seulement 337.500 ménages (38%) possèdent un équipement de culture attelée, soit en moyenne un équipement pour trois ménages. Les taux d'équipement montrent des disparités au niveau des différentes provinces, 40% dans le Bazèga, le Zoundwéogo, la Kossi, le Kéné Dougou, le Houet...moins de 10% dans la Comoé, le Poni, le Namentenga, le Sanguié... Quant aux tracteurs, leur nombre insignifiant (un millier) traduit le faible niveau de l'utilisation de la motorisation dans la production agricole.

La dotation budgétaire de 600 millions de F CFA pourrait donc servir à l'acquisition d'équipements motorisés et/ou de culture attelée. **Cependant une analyse des différentes possibilités et de la situation de l'agriculture burkinabè fait pencher plutôt pour une option culture attelée et ce pour les raisons suivantes.**

### **1.1. La motorisation (acquisition de tracteurs)**

Un tracteur complètement équipé d'une puissance de 40-50 ch coûte en moyenne 18-20 millions de F CFA, ce qui représente un investissement important. Sur cette base seulement une trentaine pourrait être acquise. Les charges pour le fonctionnement et la maintenance sont également élevées et l'utilisation se limite généralement au labour et au transport. Le faible niveau de formation des tractoristes est source de pannes nombreuses, et compte tenu de la fragilité des sols provoque des dégradations par de mauvaises pratiques de travail.

Les tracteurs ont cependant l'avantage de pouvoir travailler sur d'importantes superficies que ce soit au niveau individuel ou en prestation de services.

De toutes façons, l'évaluation de la mise en place des unités nationales de mécanisation agricole qui a débuté lors de la campagne agricole 1996/1997 et sera parachevée en 1997/1998 permettra de recueillir des données pertinentes aussi bien techniques, économiques que financières, pour une éventuelle poursuite de l'opération qui doit s'auto-financer, et pour l'élaboration d'une stratégie pour l'augmentation du taux d'utilisation des tracteurs avec l'appui financier de l'Etat.

### **1.2. La culture attelée**

Les équipements de culture attelée ont l'avantage d'être moins coûteux et la maîtrise de leur utilisation plus facile à acquérir par les producteurs. En effet 600 millions de F CFA pourront servir à produire une gamme très diversifiée d'équipements agricoles qui profiteront à un plus grand nombre de producteurs. Les charges récurrentes d'utilisation sont beaucoup plus réduites.

Par des mesures d'accompagnement conséquentes, notamment en matière de formation, il sera possible pour les producteurs qui seront équipés de réaliser la plupart sinon l'ensemble des opérations culturales (labour, semis, sarclage, buttage), ce qui entre autres accroîtra le taux d'utilisation des équipements et par conséquent leur rentabilité, et réduira la pénibilité des travaux.

L'option pour la culture attelée a également l'avantage d'associer plus étroitement l'agriculture et l'élevage. En effet le manque d'animaux de trait (seulement 16% et 22% de l'ensemble des ménages possèdent soit des boeufs soit des ânes de trait- ENSA 1993) constitue souvent un handicap et c'est

pourquoi dans le cadre de cette opération il est envisagé l'introduction de vaches de trait et l'insémination artificielle pour non seulement compenser le déficit en force de traction par les boeufs, mais également augmenter la production animale, laitière en particulier. Des expériences menées en Afrique (CIPEA en Ethiopie, Sénégal) ont prouvé la faisabilité de l'utilisation des femelles bovines pour la traction, et les avantages additifs de cette utilisation par rapport à celle des boeufs sont :

- La valorisation de l'animal de trait en dehors de la période de culture, la femelle de trait pouvant contribuer, à la fin de la saison des pluies, à élever un veau (de race locale ou hybride) et donner du lait;
- L'agriculteur devient un agro-pasteur grâce aux animaux que la femelle de trait va lui fournir.

La réalisation effective de ces avantages additifs est conditionnée par une alimentation conséquente et une planification de la période de fécondation (à la sortie des travaux en Août) de la femelle de trait.

L'augmentation du nombre d'équipement de culture attelée et par voie de conséquence d'animaux de trait accroîtra la production de fumier pour le relèvement de la fertilité des sols et contribuera à réduire les charges d'exploitation.

## **2. REPARTITION DE L'ENVELOPPE FINANCIERE**

Le tableau ci-après résume la répartition de l'enveloppe financière de 600 millions que le budget national a affecté à la promotion de la mécanisation agricole pour aider à accroître la production.

Volets	Montant	(%)
<i>Disponible</i>	600 000 000	100,00
I. Placement des équipements agricoles		
* matériel agricole fabriqué	500 760 575	83,46
* transport du matériel agricole	40 800 000	6,80
II. Formation des producteurs	23 688 500	3,95
III. Volet annexe: Insémination artificielle	34 650 000	5,78

### **3. VOLET EQUIPEMENT AGRICOLE**

#### **3.1. La nomenclature des équipements**

Pour un montant de 500 760 575 FCFA et en supposant que le CNEA dépose le matériel aux chefs-lieux des provinces, les équipements suivants peuvent être mis à la disposition des producteurs.

	P.U.	P.T.
- 2 000 multicultureurs bovins 3 dents	135 243	270 486 000
- 1 000 multicultureurs asins 3 dents	93 271	93 271 000
- 940 houes manga complètes 3 dents	50 600	47 564 000
- 200 semoirs	197 761	39 552 200
- 139 charrettes tombereau	177 495	24 671 805
- 135 charrettes petit plateau	186 782	<u>25 215 570</u>
 TOTAL		 500 760 575

La décomposition de ces équipements donne un total de 9 314 équipements répartis ainsi qu'il suit :

- 2 000 charrues bovines (CH 9'')
- 1 000 charrues asines (CH 6'')
- 3 000 houes adaptables 3 dents (HA 3S)
- 2 000 butteurs (BBF)
- 940 houes manga complètes 3 dents (HM 3S)
- 200 semoirs
- 135 charrettes petit plateau
- 139 charrettes tombereau

## 5

En supposant que le CNEA ne supporte pas le transport et que le matériel soit enlevé à partir des ateliers et des usines du CNEA et en supposant enfin que le transport soit subventionné, la somme de 541 637 075 peut permettre la mise à la disposition des producteurs 10 220 équipements suivants :

- 2 300 charrues bovines (CH 9'')
- 3 300 houes adaptables 3 dents (HA 3S)
- 1 000 charrues asines
- 2 300 butteurs (BBF)
- 946 houes manga 3 dents (HM 3S)
- 200 semoirs
- 135 charrettes petit plateau
- 139 charrettes tombereau

Soit un ensemble de :

	P.U.	P.T.
- 2 300 multiculteurs 3 dents (M9. 3S)	135 243	311 058 900
- 1 000 multiculteurs asins 3 dents (M6.3S)	93 271	93 271 000
- 946 houes manga complètes 3 dents (HM.3S)	50 600	47 867 600
- 135 charrettes petit plateau	186 782	25 215 570
- 139 charrettes tombereau	177 495	24 671 805
- 200 semoirs	197 761	39 552 200

Dans tous les deux (2) cas de figure, ces prix unitaires détaillés se présentent comme suit :

- multiculteur bovin (M9 3S)	135 243
- multiculteur asin (M6 3S)	93 271
- charrue bovine (ch 9'')	66 761
- charrue asine (ch 6'')	47 138
- houe triangle adaptable 3 dents (HA 3S)	46 132
- houe manga 3 dents (HM 3S)	50 600
- butteur (BBF)	22 350
- charrettes petit plateau	186 782
- charrettes tombereau	177 495
- semoirs	197 761

Si cette opération bénéficiait des mêmes avantages que l'opération 30.000 charrues, ce qui constitue une recommandation majeure du groupe de travail, elle permettrait par une exonération totale des droits de douanes et de diverses taxes de ramener le prix des équipements à un niveau plus abordable pour les producteurs. Ainsi les prix des équipements proposés se présenteraient ainsi qu'il suit :

	T.T.C	H.T
- multiculteur bovin (M9''3S)	135 243	126 252
- multiculteur asin (M6'' 3S)	93 271	89 903
- charuue bovine (CH.9'')	66 761	61 643
- charrue asine (CH.6'')	47 138	45 186
- houe triangle adaptable 3 dents (HA.3S)	46 132	44 717
- houe manga 3 dents (HM.3S)	50 600	45 750
- butteur (BBF)	22 350	19 892
- charrette petit plateau (PPB)	186 782	171 832
- charrette tombereau	177 495	163 492
- semoir	197 761	160 476

(Ces prix sont susceptibles de modifications et seront calculés sur la base des prix de la matière première et des composantes au moment de la commande effective).

### 3.2. La fabrication des équipements

#### Présentation du CNEA

Le Centre National d'Équipement Agricole (CNEA), créé le 1er juin 1983 dispose d'une bonne expérience dans l'exécution de grandes opérations à l'échelle de l'opération 30.000 charrues qui a permis de mettre à la disposition des producteurs un ensemble de 43 946 équipements aratoires entre 1990 et 1993.

Le CNEA compte deux usines dont une à Bobo-Dioulasso et l'autre à Tenkodogo et quatre centres secondaires de montage à Bobo-Dioulasso, Dédougou, Ouagadougou (Boulbi) et Tenkodogo. La Société est dotée d'une capacité de production de 100.000 unités par an.

## Chronogramme de Production

Si la confirmation des commandes de matières premières et des composantes sanctionnées par lettre de crédit documentaire, intervenait dès février 1997 par exemple, la programmation suivante pourrait être mise en oeuvre :

- confirmation des commandes de la matière première et composante: début février 1997 ;
- Réception de la matière première et composante fin avril 1997 ;
- dispatching de la matière et composantes dans les ateliers et usine CNEA mi-mars ;
- début de la production fin mai 1997 ;
- début des livraisons fin juin 1997 ;
- fin des livraisons fin août 1997 ;

### 3.3. La distribution des équipements aux bénéficiaires

#### 3.3.1. Les structures de sélection des candidats

Afin d'éviter toute confusion dans l'exécution du projet sur le terrain, il sera mis à contribution les commissions provinciales déjà constituées pour la conduite de l'opération 2 000 multiculteurs engagée dans le cadre de la poursuite de l'opération 30.000 charrues.

Ces commissions sont composées ainsi qu'il suit :

- Président : le Haut Commissaire
- Membre : le Directeur du CRPA (rapporteur de la commission)
  - les préfets des départements de la province
  - un représentant des producteurs par département
  - le chef de service provincial de l'agriculture
  - le chef de service provincial des ressources animales
  - le chef de service provincial chargé de l'organisation et de la formation professionnelle des producteurs
  - le chef du service approvisionnement et crédit
  - un représentant du Ministère de l'Economie et des Finances.

Au niveau national il est indiqué de mettre en place une commission permanente de supervision composée de :

- un représentant de la Direction des intrants et de la mécanisation agricole (DIMA),
- un représentant du Centre National d'Équipement Agricole (CNEA)
- un Conseiller du Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales
- un représentant du Ministère de l'Économie et des Finances
- un représentant du Ministère de l'Administration Territoriale

Cette commission sera placée sous la responsabilité du Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales.

### 3.3.2. Les attributions des commissions provinciales

La commission provinciale est collectivement responsable de la mise en oeuvre technique de l'opération sur le terrain. Elle sera chargée :

- du recensement des besoins en équipements des producteurs;
- de la présélection des candidatures
- de la transmission des candidatures rigoureusement présélectionnées à la commission nationale,
- de la sensibilisation, de l'information et de la concientisation des bénéficiaires pour la réussite de l'opération.
- de la mise en place des équipements auprès des producteurs et du recouvrement des crédits
- de l'apport d'un appui technique pour une meilleure utilisation du matériel de concert avec les services techniques du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales ;
- de la rédaction d'un rapport mensuel sur le déroulement de l'opération adressé à la commission nationale.

Les CRPA et leurs services techniques seront chargés de la distribution du matériel déposé au chef- lieu de la province et du recouvrement des fonds.

### 3.3.3. Les attributions de la commission nationale

La commission nationale permanente de supervision est chargée :

- de la centralisation des fiches individuelles de candidature transmises par les commissions provinciales, de leur examen et de la sélection définitive des candidats.
- de la publication des résultats du dépouillement par voie de presse et des instructions au fabricant de commencer les livraisons.
- de la supervision du placement des équipements auprès des bénéficiaires
- du suivi et du contrôle du recouvrement des fonds et de leur reversement effectif dans le compte qui sera ouvert à cet effet.
- de l'élaboration d'un rapport trimestriel à l'attention du Ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales avec copie aux Ministres de l'Administration Territoriale et de l'Economie et des Finances.

### 3.3.4. Le profil des bénéficiaires

Cette opération est destinée à tous les producteurs du Burkina répondant aux conditions ci-après :

- posséder obligatoirement des animaux de trait qui seront présentés à la commission provinciale de recensement
- être en mesure de payer un acompte de 10% du crédit demandé
- être à jour des remboursements de crédits antérieurs
- être producteur individuel ou membre d'une organisation paysanne telle que :
  - \* les groupements villageois
  - \* les groupements féminins de production agricole
  - \* les coopératives et les groupements précoopératifs
  - \* les projets fixation de jeunes dans leurs terroirs
  - \* les brigades de production organisées

### 3.3.5. Les critères de sélection des candidats

Outre le respect des conditions sus évoquées, l'attribution des équipements aux bénéficiaires dépendra des critères suivants tant au niveau des organisations paysannes qu'au niveau individuel :

- le dynamisme des producteurs ou des organisations paysannes
- le statut du producteur dans sa communauté de base (crédibilité, aptitude et capacité du demandeur à payer le crédit)
- Son niveau d'endettement par rapport aux opérations antérieures
- avoir une adresse précise et un domicile fixe.

### 3.3.6. Les conditions d'acquisition des équipements

Les équipements seront placés auprès des producteurs à crédit sans intérêt et remboursable sur trois (3) ans après un apport de 10%.

Au cours de la sélection des candidats, il sera accordé la priorité aux producteurs désireux de rembourser le crédit dans de plus courts délais.

Les remboursements feront l'objet de recouvrement de fonds par le CRPA à la fin de chaque campagne agricole sous la supervision de la commission nationale.

Les fonds recouverts seront reversés dans un compte bancaire ouvert à cet effet et permettront la poursuite de l'opération.

## 4. VOLET FORMATION DES PRODUCTEURS.

Le présent programme sera mis en oeuvre dans les quarante-cinq (45) provinces que compte le pays, et aura comme public cible:

- Les agents de vulgarisation
- Les producteurs et productrices

L'accent sera mis sur:

- le recyclage des agents de vulgarisation afin qu'ils soient capable de:

- . Promouvoir la culture attelée et modifier ses effets sur les productivités par une meilleure utilisation des équipements agricoles auprès des producteurs.
- . Valoriser l'association agriculture-élevage à travers une utilisation optimale des animaux de trait en général, et des génisses en particulier.
- La formation des producteurs équipés afin qu'ils puissent utiliser et rentabiliser le matériel qui sera mis à leur disposition.

#### **4.1. Les objectifs de formation et d'appui**

Au cours de la campagne 1997/1998, tous les producteurs équipés bénéficieront des appui/conseils et des démonstrations de pratiques de la culture attelée. Pour atteindre cet objectif, deux cent soixante dix (270) agents d'encadrement soit 06 agents/provinces seront recyclés sur les techniques suivantes:

- Critères de choix et techniques de dressage des animaux de trait
- Nomenclature du matériel aratoire et entretien
- Techniques d'utilisation du matériel aratoire dans les façons culturales
- Entretien des animaux de trait
- Alimentation des animaux de trait

En ce qui concerne les agents désignés, en plus des sujets cités, ils recevront une formation sur l'organisation et la conduite des démonstrations en culture attelée.

Des aide-mémoire seront distribués à tous les agents à la fin des sessions.

#### **4.2. La stratégie et les méthodologies de mise en oeuvre**

Les formations seront exécutées selon la dynamique de la cascade dans toutes les provinces.

##### **4.2.1. La préparation des équipes provinciales**

Dans chaque province, le SPA et le SPRA identifieront six agents dynamiques ayant déjà une expérience de la culture attelée. Ces derniers participeront à un recyclage sur un site où ils bénéficieront des conditions idéales d'apprentissage et/ou de perfectionnement.

Ces recyclages seront animés par des techniciens de la DIMA essentiellement et des personnes ressources qui auront été identifiées.

#### 4.2.2. La formation de producteurs(trices) équipé(e)s

A l'issue du recyclage des équipes provinciales, les agents de chaque province seront constitués en binôme et animeront à leur tour des sessions regroupant vingt à trente producteurs par site qui bénéficieront des appuis/conseils et des démonstrations sur les techniques de dressage et de l'utilisation des équipements qu'ils possèdent.

Les services provinciaux de l'agriculture et des ressources animales auront la responsabilité de l'organisation, de la supervision des formations, des appuis conseils et des démonstrations tenues dans leurs zones respectives. Les ONG et les projets de développement intervenant sur le terrain de la mécanisation agricole seront associés à ce programme pour apporter leurs expériences et ou les moyens logistiques.

A l'issue de ces formations il sera organisé un suivi et un appui/conseil par les agents vulgarisateurs.

#### 4.2.3. La programmation et l'exécution

La réalisation de ce programme débutera en février 1997 et s'achèvera en principe en décembre 1997.

Activités	Périodes	Public cible	Acteurs
<b>sélection et recyclage des agents</b> - matériels pédagogiques - séances de recyclage - Equipement pour le recyclage	Février 1997	Agents de vulgarisation	DIMA/CRPA/ CNEA
<b>Formation des producteurs</b> - Identification - Regroupement par site - matériels pédagogiques	Mars -Avril 1997	Paysans équipés	SPA SPRA Agent de vulgarisation
<b>Suivi-accompagnement</b>	Mai-Août	Agents de vulgarisation, Paysans équipés	SPA, SPRA, personnes ressources

#### 4.2.4. Le suivi - accompagnement

Le suivi-accompagnement sera organisé par les CRPA à travers le réseau d'encadrement en général.

Il vise à:

- Déceler les éventuelles insuffisances qui pourraient être constatées dans la mise en oeuvre des équipements par les paysans.
- Identifier les insuffisances méthodologiques des agents de vulgarisation.
- Apporter les corrections nécessaires

### **4.3. Les moyens de mise en oeuvre**

#### 4.3.1. Les moyens matériels

Ils seront constitués de:

- Matériels roulants (véhicules)
- Affiches (planches sur les équipements)
- Multicultureurs bovins et asins
- Semoirs
- Imprimés (aide-mémoire)
- Matériel pour le dressage des animaux
- Fourniture (cahier, bic, blocs notes etc...)
- Fonctionnement moyens logistiques
- Dotation appui aux SPA

#### 4.3.2. Les moyens financiers

Les moyens financiers à mettre en oeuvre sont destinés à assurer l'acquisition et le fonctionnement de:

- Outils pédagogiques
- Fonctionnement du matériel roulant
- Frais de prises en charges des formateurs et formés
- Frais d'appui aux structures d'encadrement (SPA et autres)

## 4.3.3. Le budget de formation

N°	Libellé	Quantité	coût unitaire	coût total
1	PRISE EN CHARGE DES STAGIAIRES			
1.1	Agents; Frais de séjours	270ag x 7j	2.500F/j	4.725.000
1.2	Agents; Frais transport	270	10.000F/j	2.700.000
2	PRISE EN CHARGE DES FORMATEURS			
2.1	Fr de séjours	9x7x3	10.000F/j	1.890.000
2.2	Fr de chauffeurs	3x7X3	2.500F/j	157.500
2.3	Caburant véhicules	3V X2000 km x12%	300F/j	216.000
3	APPUI AUX CRPA			
3.1	-Démultiplication des formations, -Suivi/Accompagnement	12 CRPA	1.000.000	12.000.000
4	MATERIELS PEDAGOGIQUES			
4.1	- équipements de dressage - équipements aratoires - fourniture aide mémoire		forfait  forfait	1.000.000 PM 1.000.000
TOTAL				23.688.500F

## **5. VOLET ANNEXE: INSEMINATION ARTIFICIELLE DE FEMELLES BOVINES DE TRAIT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MECANISATION AGRICOLE**

### **5.1. étapes et démarche d'utilisation des femelles bovines**

#### A. Identification des femelles de trait:

Elle va nécessiter la concertation des structures suivantes:

\* DIMA et CRPA (SPRA dans lesquels le programme sera exécuté), qui auront à charge d'assurer la sélection des producteurs en fonction des critères d'organisation, de la pratique d'utilisation intensive de la traction animale. Ceux-ci vont retenir un effectif donné d'animaux parmi lesquels il faut pouvoir compter 200 femelles (soit 100 paires) en première campagne.

\* LNE et CRPA (SPA et SPRA) qui devront identifier, en début de chaque campagne, les animaux de trait et faire assurer le dépistage par le LNE. Les animaux retenus, indemnes de tuberculose et de brucellose (taurillons et génisses de 3 ans) seront dressés pour la traction.

#### B. Opérations d'insémination

A la sortie de la première campagne, un regroupement des femelles est envisagé pour permettre de réaliser la synchronisation des cycles sexuels et l'insémination artificielle. Des semences de zébus laitiers stabilisés (GUZERAT) et de taurins exotiques (Jersey, Brunnes des Alpes, Montbéliarde et Limousin) seront utilisés en fonction des races locales en présence ( Zébu peul, N'Dama, Baoulé). Le diagnostic de gestation devra être confirmé 3 mois après l'insémination (novembre). Ainsi, les mises bas seront programmées pour le mois de Mai de la campagne suivante.

En général, les 3 à 4 mois qui suivent la mise bas ne sont pas une période favorable à la fécondation des femelles, pour des raisons de physiologie hormonale, alimentaires et souvent sanitaires.

C'est pendant la période dite d'anoestrus (absence de comportement sexuel) que la femelle sera utilisée pour les opérations culturales. A la sortie de la saison des pluies (fin des opérations culturales en Août), la femelle pourra être traitée à

nouveau en vue de la synchronisation de son cycle sexuel et son insémination.

### 5.2. Les éléments de coût

Libellé	Coût unitaire	Coût total
1. Identification	PM	PM
2. Achat de 200 génisses <sup>1</sup>	100 000	20 000 000
3. Dépistages	forfait	2 000 000
4. Synchronisation Insémination	forfait	11 000 000
5. Divers et imprévus	forfait	1 650 000
Total		34 650 000

### 5.3. Recommandations pour la réussite de l'opération

Pour des raisons de suivi rapproché nécessaire à la bonne conduite de l'opération, il n'est pas opportun de disperser les 200 femelles de trait dans plusieurs localités de chaque province. Il est donc recommandé de regrouper une vingtaine de paires (25 environ) par province dans un site commun par département ou par village.

Le site de regroupement pourrait être choisi de manière à correspondre avec les emplacements d'infrastructures telles les stations d'élevage, les parcs de vaccination ou les centres de formation professionnelle comme celui de Samandéni et celui de Matourkou.

---

<sup>1</sup> Les génisses achetées seront replacées à crédit auprès des agro-pasteurs au même titre que le matériel agricole. Il s'agit d'une modalité qui vise la promotion de l'utilisation des femelles de trait.

ANNEXE I.

FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

(PROGRAMME NATIONAL D' APPUI A LA MECANISATION  
AGRICOLE  
ET A L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION)

**I - ADRESSE**

C.R.P.ADE: .....

PROVINCE: .....

DEPARTEMENT: .....

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT: .....

AGE.....

VILLAGE: .....

SECTEUR: .....

**II - GROUPES CIBLES**

- GROUPEMENTS VILLAGEOIS: .....

- PROJETS FIXATION DES JEUNES DANS LEURS TERROIRS:

.....

- GROUPEMENTS FEMININS DE PRODUCTION AGRICOLE:

.....

- BRIGADES DE PRODUCTION ORGANISEES:

.....

- COOPERATIVES ET GROUPEMENTS PRECOOPERATIFS:

.....

- PRODUCTEURS INDIVIDUELS: .....

**III - TYPE D'EQUIPEMENT :** (T.T.C)

- MULTICULTEUR BOVIN (M9.3S)	135 243
- MULTICULTEUR ASIN (M6.3S)	93 271
- CHARRUE BOVINE (CH.9'')	66 761
- CHARRUE ASINE (CH.6'')	47 138
- HOUE TRIANGLE ADAPT 3 DENTS	46 132
- HOUE MANGA 3 DENTS (HM.3.S)	50 600
- BUTTEUR (BBF)	22 350
- CHARRETTE TOMBEBEAU	177 495
- CHARRETTE PETIT PLATEAU	186 782
- SEMOIR	197 761

**IV - LE CREDIT ACTUEL SOLLICITE**

- MONTANT DU CREDIT : .....FCFA
- APPORT PERSONNEL (10% minimum) .....FCFA
- NOMBRE D'ANNEES DE REMBOURSEMENT: .....
- ANNUITES .....
- VALEUR DE LA TRAITE ANNUELLE: .....FCFA/AN

**V - SITUATION DES ENDETTEMENTS ANTERIEURS**

- MONTANT DU CREDIT OPERATION 30.000 CHARRUES:  
.....FCFA.
- NIVEAU DE REMBOURSEMENT ATTEINT: .....FCFA
- MONTANT D'AUTRES TYPES DE CREDIT: .....FCFA
- NIVEAU DE REMBOURSEMENT ATTEINT : .....FCFA
- LE CANDIDAT EST-IL A JOUR DES REMBOURSEMENTS

oui                  non

**VI - UTILISATION DES EQUIPEMENTS**

- TYPE, NOMBRE ET SEXE DES ANIMAUX POUR LA TRACTION

TYPE	NOMBRE/SEXE	TOTAL
- Bovins		
- Asins		
- Autres		

- TYPE D'ALIMENTATION ENVISAGEE

- pâturage naturel
- foin fauché ou fourage cultivé
- sous produits agro-industriels
- résidus de récolte

- TYPE DE SPECULATION ET REPARTITION EN HECTARES

TYPE DE SPECULATION	SUPERFICIE EXPLOITEE EN 96 - 97 (HA)	POSSIBILITES D'EXTENSION
* MAIS .....	.....	.....
* MIL .....	.....	.....
* SORGHO .....	.....	.....
* COTON .....	.....	.....
* ARACHIDE .....	.....	.....
* RIZ .....	.....	.....
* AUTRES CULTURES .....	.....	.....

**VII - PARTIE A REMPLIR PAR L'ENCADREMENT TECHNIQUE DE BASE**

**APPRECIATION DU POSTULANT :**

- DYNAMISME
  
- STATUT DANS LA COMMUNAUTE DE BASE
  
- CREDIBILITE :
  
- TECHNICITE AGRICOLE:
  - \* EXCELLENT
  - \* BON
  - \* MOYEN
  - \* PASSABLE
  - \* MAUVAIS

Visa de l'agent

NOM .....

PRENOM .....

FONCTION .....

LIEU D'AFFECTION .....

SIGNATURE .....

# ANNEXE I : EVALUATION TECHNIQUE DES TRACTEURS HINDUSTAN

## I OBJECTIFS

- Constater les différentes situations qui se présentent sur le terrain quant à l'utilisation des tracteurs une année après leur mise en place
- Recenser les principales contraintes que rencontrent les utilisateurs
- Rendre compte à l'autorité de tutelle
- Faire des recommandations et des propositions de solutions.

## II METHODOLOGIE

Un canevas guide a été utilisé pour les entretiens. Il comporte trois aspects essentiels:

- Etat du tracteur (aspect physique, entretien,...) et des équipements
- Activités menées (labour, pulvérisage, transport,...)
- Difficultés majeures

## III SITUATION DES UNITES SUR LE TERRAIN

### Nombre de tracteurs visités

La situation se présente ainsi qu'il suit par province:

Sourou	4		
Mouhoun	5	Comoé	11
Kossi	3	Nahouri	8
Banwa	7	Zoundwéogo	3
Balé	4	Kouritenga	4
Tuy	4	Namentenga	1
Gourma	4	Gnagna	3
Houet	9	Tapoa	3
Sissili	1	Boulgou	3
Kéné Dougou	8		

### Principales activités menées

Les tracteurs ont été actifs sur le terrain. Les activités réalisées sont diverses; parmi elles on peut citer :

- Les labours (60 ha de prestation de service en moyenne par tracteur)
- le pulvérisage
- le transport (coton , fumier, matériaux de construction, bois, etc...)
- le sarclage (équipements non compris dans la chaîne)
- le semis (équipements non compris dans la chaîne)
- l'égrenage du maïs (équipements non compris dans la chaîne)
- etc...

Les travaux dans les exploitation représentent environ 20% du volume total réalisé; le reste est sous forme de prestation de service. Le gain moyen par tracteur est d'environ 1.500.000 Fcfa.

### Etat des tracteurs

D'une manière générale, on a observé que les paysans rencontrent des difficultés dans l'entretien des tracteurs, puisque plus de la moitié des unités visitées présentait un état peu satisfaisant. Il ressort que les conditions dans lesquelles évoluent les tracteurs ne sont pas conformes à celles recommandées. Aucun respect des consignes dû le plus souvent à l'utilisation de tractoristes non formés, ne sachant que conduire et ignorant les principes élémentaires. Les entretiens comme la vidange de l'huile moteur et de l'huile du filtre à air ne sont pas faits dans les délais raisonnables. Il existe le plus souvent des souches dans les exploitations et pour éviter d'endommager les équipements, les tractoristes conduisent les engins à très bas régime . Quelques producteurs utilisent leurs tracteurs pour battre le mil où égréner le maïs par piétinement.

### Etat des équipements

Beaucoup de problèmes ont été observés sur les charrues et les pulvérisateurs notamment. Les paysans les trouvent très fragiles. En particulier avec la 2eme livraison de 1997, les pannes sont survenues très tôt, souvent même après quelques heures de travail.

## Difficultés majeures

### Pannes

#### Niveau tracteur

- 1 rupture/déformation des bras de relevage
- 2 rupture des chaînes de stabilisation
- 3 usure rapide des sièges de soupapes (60ch)
- 4 supports filtres à gasoil cassés
- 5 panne du système de relevage
- 6 baisse de compression ( 60 Ch).
- 7 alimentation insuffisante de pompe d'alimentation gasoil.
- 8 Courroies cassées/ durites déchirées/ roulements pompe à eau cassés
- 9 moyeux roues AV. Cassés
- 10 mécanisme de liaison pompe d'injection-arbre défectueux
- 11 panne du système électrique (dynamo,démarreur,centrale clignotante...)
- 12 panne du compteur horaire

#### Niveau équipements

##### *charrues*

- 1 Cassure des roulements et des supports de disques, du guide ou roue stabilisatrice.
- 2 déformation et/ rupture de l'axe transversal 2eme cat.
- 3 usure prématurée /déchirure des disques

##### *Pulvérisateurs*

- 1 cassure des entretoises, des axes, des roulements
- 2 usure hétérogène des disques

### Autres

#### *Eloignement des centres de réparation*

Il faut reconnaître l'éloignement des centres de réparation des producteurs. Seul les ateliers de Bobo Dioulasso et Ouagadougou sont fonctionnels. Ces ateliers sont très éloignés des zones d'évolution des tracteurs ( 200 à 300 km ). De ce fait, certains producteurs font recours aux services des garages privés sans compétence pour leurs réparations.

#### *Pièces de rechange*

L'acquisition des pièces de rechange est difficile pour deux raisons:

- l'éloignement des centres de vente alors que les propriétaires ne possèdent aucun stock de sécurité en pièces de rechange usuelles (courroie, cartouche de filtre,

boulonnerie etc...)

- la non disponibilité de ces pièces, car en dehors du stock initial qui a accompagné les tracteurs, il n'y a plus rien.

#### *Les conducteurs d'engins*

La plupart des conducteurs ont engagé des aides qu'ils ont formés eux mêmes sur le tas. Ces aides tractoristes provoquent dans nombreux cas des dégâts sur les équipements et les tracteurs ( trois cas d'accident ). Ce qui explique que certains problèmes rencontrés sur les tracteurs sont liés à l'incompétences des conducteurs.

#### *Le mode de gestion du matériel*

On a remarqué que les tracteurs des collectivités sont très mal entretenus, que se soient ceux des groupements villageois, des associations de jeunes ou autres. Cela confirme les observations qui sont faites le plus souvent quand il s'agit de faire gérer un équipement par un groupe en milieu rural (surtout quand ce sont des hommes ). Par ailleurs, les producteurs individuels ayant déjà possédé un tracteur (Denkélé ou autre) ont les équipements les mieux entretenus.

### **IV CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

D'une manière générale, les unités ont dans leur ensemble, travaillé cette année et l'on peut en être satisfait malgré les difficultés relevées çà et là. Cependant, au vu des problèmes posés, il y a lieu que des dispositions utiles soient prises dès maintenant. Il s'agit de mesures simples mais indispensables à la poursuite de l'opération.

#### *Une formation adéquate à plusieurs niveaux*

mécaniciens pour assurer une décentralisation indispensable des services de maintenance et de réparation afin de les rapprocher des unités. Cette formation pourrait se faire auprès du fabricant GUJARAT en Inde. Une fois ces mécaniciens formés, ils pourront s'installer dans les provinces.

Tractoristes il s'agira de former et de recycler suffisamment de tractoristes afin que sur le terrain, ils puissent s'employer au lieu que les propriétaires se voient souvent obligés d'engager des gens non formés.

Bénéficiaires afin qu'ils soient en mesure de suivre eux mêmes leurs tracteurs et de bien connaître comment les gérer.

#### *Un service après vente conséquent*

La disponibilité de pièces détachées n'étant pas assurée, il est indispensable que se mette en place très rapidement un réseau d'approvisionnement et de distribution de pièces de rechange afin de satisfaire les besoins dans ce domaine.

### *Un suivi plus rapproché*

Un suivi plus fréquent des bénéficiaires qui permettrait de leur prodiguer des conseils en cours d'utilisation, serait d'un grand apport et donnerait l'occasion aux techniciens de prévenir ou de corriger certaines lacunes chez les tractoristes.

*Enfin, au regard de l'engouement des producteurs qui expriment une forte demande en tracteurs, la poursuite de cette opération serait un avantage. Dans un souci de durabilité, il faudra cependant envisager dès à présent, des formes plus appropriées de mise en oeuvre avec la contribution du secteur privé auquel pourrait être accordé des facilités d'importation et de distribution des tracteurs agricoles.*